



Djengué'Na*, un projet source d'espoirs.



**Le Vigan (Gard) et Pel Maoudé (Mali) unis autour
d'un projet de solidarité internationale axé sur la
gestion durable de l'eau**

Contacts :

Robert Togo : Maire de Pel Maoudé : ansamatogo@yahoo.fr

Idrissa Guindo : secrétaire général de la mairie de Pel Maoudé : idrissabassa.guindo@gmail.com

Yvette De Peyer, conseillère municipale au Vigan, Déléguée à la Coopération Décentralisée ;
yvette.depeyer@orange.fr

Mars 2018

*La mère des jumeaux.

Intitulé du projet :

Programme global d'amélioration durable de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'autosuffisance alimentaire de la commune rurale de Pel Maoudé au Mali, dans le cadre de la Coopération Décentralisée engagée en 2013 avec la commune du Vigan (Gard)

Son objectif :

L'objectif global est double :

1. permettre à la population de la commune rurale malienne de bénéficier d'un accès à l'eau potable à l'hygiène et l'assainissement au moins conforme aux recommandations de l'OMD 2015 (Objectifs du Millénaire pour le développement), tout en limitant les conflits d'usages dus à la demande grandissante pour irriguer les jardins familiaux.
2. Permettre à la population de la commune rurale cévenole de s'ouvrir au monde en découvrant ses réalités, en partageant compétences techniques et institutionnelles, en adaptant des savoirs pour les rendre adoptables.

Deux communes très éloignée et pourtant si proches...

Deux communes rurales, toutes deux inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Pel est dans le Séno : la plaine que l'on voit au loin de la falaise

Au Mali avec la décentralisation, un certain nombre de compétences ont été transférées par l'Etat au niveau local pour permettre aux populations d'accéder rapidement à des services de base de qualité et voir ainsi leurs conditions de vie nettement améliorées.

Mais la jeune commune n'a pas bénéficié du transfert des ressources financières nécessaires : elle ne dispose que d'un budget annuel de fonctionnement de 30 000€ géré par les élus du conseil communal (17 personnes) et son bureau, avec l'appui des autorités coutumières.

Sachant que la recherche de financements extérieurs demande des moyens humains et une disponibilité bien plus difficile à mobiliser dans le contexte actuel d'insécurité (zone rouge), nos deux communes ont décidé de saisir le cadre de la loi Oudin Santini pour rechercher ensemble les financements nécessaires au développement de Pel Maoudé.

Une construction lente, pas à pas :

Au départ une rencontre de deux volontés individuelles :

Thomas Togo et Yvette De Peyer se connaissent depuis 1994, année où ils ont suivi une formation de 5 mois en agro écologie tropicale au CIEPAD de Viols-le-Fort dans l'Hérault. Lui est devenu le premier Maire de sa commune en 1996 et elle en est à son 2^{ème} mandat de conseillère municipale au Vigan.

En 2009, après un mois passé à Pel Maoudé auprès des femmes des jardins familiaux, Mme de Peyer est sollicitée pour la mise en place d'une coopérative de jardins familiaux sur un terrain de 3 hectares.



Une charrette de mil: base du repas quotidien



Le champ de mil après la récolte



Il y a 10 ans pour améliorer la ration alimentaire et donc la santé, les premiers jardins familiaux ont vu le jour. On y produit une grande variété de fruits et légumes durant la saison sèche : de novembre à mars.



Mais suite à sa rencontre au 6^{ème} Forum mondial de l'eau à Marseille, avec 3 directeurs d'Agences de l'Eau, Christophe Brossé du « pS-Eau » et 2 experts de l'association Bolo Faranga, ce petit projet initial prend une toute autre dimension ; il lui est en effet conseillé de prendre en considération l'état global de la ressource en eau sur toute la commune avant de concevoir le projet agricole.

C'est ainsi qu'avec l'aide de « Bolo Faranga » un avant projet est conçu fin 2012, répondant aux vœux de la commune de Pel qui souhaite améliorer le niveau quantitatif et qualitatif de l'accès public à l'eau potable, à l'assainissement et à l'autosuffisance alimentaire pour le plus grand nombre.

Mme De Peyer le présente à sa commune du Vigan qui, lors du Conseil Municipal du 13 Décembre 2012, s'engage sans hésiter dans la Coopération Décentralisée en adoptant à l'unanimité le cadre juridique de la loi Oudin-Santini.

Cette décision est d'autant plus remarquable que le Mali connaît déjà depuis deux ans une crise majeure et que l'aide internationale s'y est dramatiquement tarie.

Les premiers pas vers une grande aventure humaine:

Grâce à la mobilisation des 1% de son budget eau, soit 2200€ la Commune du Vigan a reçu 9000€ du Ministère des Affaires Etrangères, 6850€ de l'Agence de l'Eau RMC, et 2283€ du Conseil Général du Gard.

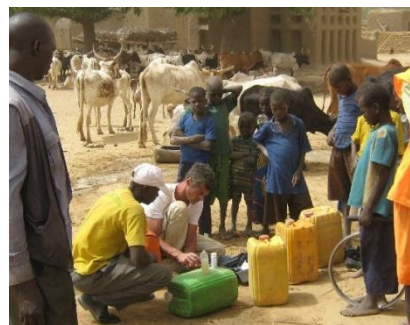
Ainsi le 18 Février 2014, au terme de trois jours d'échanges avec la population viganaise... et de trois années de découverte et de réflexion mutuelles, M. Éric Doulier, Maire de la Commune du Vigan (Gard, région Languedoc-Roussillon) et M. Thomas Togo, Maire de la commune rurale de Pel Maoudé (Cercle de Koro, Région de Mopti, Mali), ont signé, pour une durée de quatre ans, une convention-cadre de coopération décentralisée entre leurs deux collectivités.



Signature de la convention

L'évaluation sur place des termes du projet :

Grâce à ces financements nous avons pu aussi réaliser l'indispensable étude de faisabilité fin février 2014. Deux experts de l'association « Bolo Faranga » accompagnés de Mme De Peyer ont effectué une semaine de mission à Pel Maoudé. L'étude a porté sur l'évaluation de la ressource en eau, sa qualité et les modes de gestion, le diagnostic des infrastructures eau et assainissement, l'analyse des besoins, et l'évaluation des capacités locales de gouvernance. Elle s'est déroulée dans 13 villages et 5 hameaux, soit 90 % de la population totale de la commune. Tous les périmètres de jardins familiaux ont aussi été visités afin d'évaluer les modes de gestion des moyens d'exhaure et de l'irrigation, ainsi que l'impact de ces périmètres sur la population et les éco systèmes locaux.



Les conclusions de cette étude ont révélés une situation assez préoccupante :

- ✓ Les eaux de tous les puits à grand diamètre sont infectées
- ✓ Les communautés de 12 villages sur 13 sont globalement déficitaires en eau potable de bonne qualité (67% de déficit).
- ✓ 33% des pompes mécaniques sont en pannes
- ✓ Les pompes photovoltaïques manquent d'entretien
- ✓ Un manque de coordination dans la gouvernance en matière de gestion globale de l'eau et une gestion insuffisante de la ressource.
- ✓ Le taux de couverture publique en assainissement n'est que de 16% et les latrines familiales sont quasiment inexistantes.
- ✓ L'insuffisance d'encadrement des groupements maraîchers notamment pour une gestion intégrée de la ressource en eau au service de l'agriculture vivrière.

Quelques actions prioritaires sont alors proposées puis mises en discussion:

- ✓ Améliorer l'accessibilité et la sécurité des points d'eau
- ✓ Rétablir et pérenniser les pompes mécaniques
- ✓ Améliorer la fiabilité et le rendement des pompes photovoltaïques
- ✓ Veiller à la qualité des infrastructures publiques d'assainissement.
- ✓ Élaborer un modèle pertinent et viable d'activité maraîchère moins gourmand en eau pour limiter la pression sur la ressource.

Le socle négocié du futur projet :

Fin 2014 un groupe de travail constitué d'une vingtaine de personnes est mis en place au niveau du Viganais. Avec le Maire de Pel et son secrétaire Général de Mairie venus spécialement au Vigan, nous avons passé une semaine entière à décortiquer et analyser les résultats de l'étude. Ensemble nous avons construit les bases de la stratégie commune d'intervention et ébauché un programme ambitieux avec le souci permanent d'être au plus proche des besoins prioritaires identifiés à Pel Maoudé.



Visite de la station d'épuration

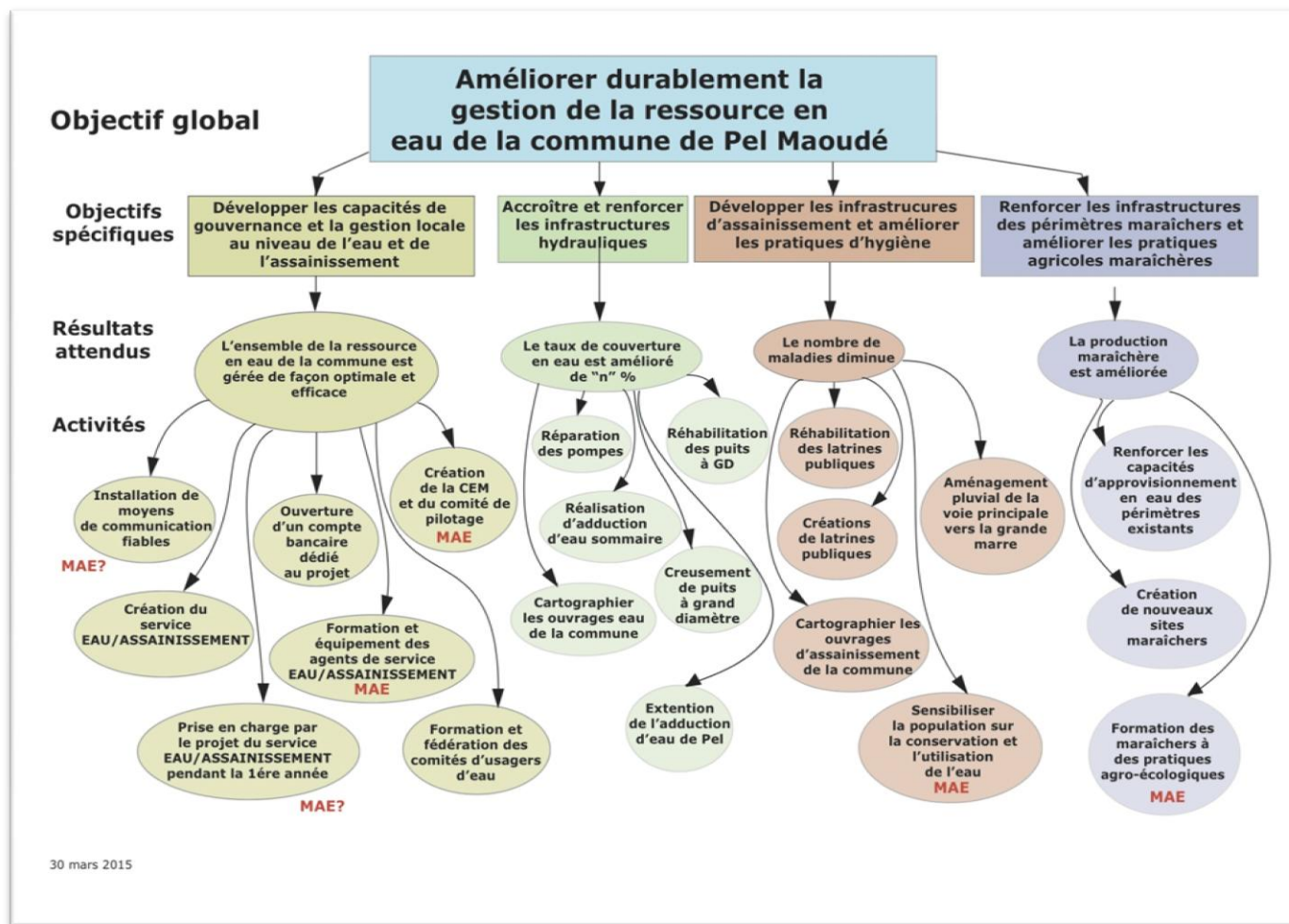


Rencontre avec les élèves du lycée



Travail entre les 2 DGS de nos mairies.

Le schéma ci dessous est le fruit de cette semaine studieuse, riche en discussions et réflexions rendues possibles par le rapprochement des points de vue et l'apprentissage de nos différences.



La finalité générale du projet est d'améliorer durablement la gestion globale de la ressource en eau de la commune de Pel Maoudé tout en limitant les conflits d'usages : eau domestique/ eau agricole. Outre tout le travail technique sur les infrastructures (construction et réhabilitation), il faudra avant tout mettre en place de nouveaux organes institutionnels (juridiques, tarifaires, etc) de gouvernance de l'eau et de l'assainissement, pour conforter les élus et la mairie dans leur rôle, leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de leurs concitoyens et les accompagner pour une meilleure coordination entre les différents acteurs intervenant dans ces domaines.

Ce projet vise aussi à développer, par les actions menées sur les 2 territoires, des relations et des échanges entre les populations des deux communes dans divers domaines : rencontres culturelles, échanges scolaires, gestion de l'espace, préservation de l'environnement, débats sur les enjeux de l'eau, etc...

L'eau, c'est apprendre à mieux vivre ensemble.



Djengué'Na : la mère des jumeaux- Statuette offerte par Pel pour symboliser notre volonté d'avancer ensemble.

Le temps de l'élaboration des dossiers : « Pour voir la beauté d'un papillon il faut le laisser s'envoler. » Proverbe Dogon

L'année 2015 a été consacrée à l'élaboration des dossiers de demande de financement.

Pour ce faire chacune des communes a constitué un comité de pilotage qui s'est chargé de détailler les opérations à réaliser, estimer leur coût, établir un chronogramme, un cadre logique et le budget prévisionnel pour les 9 prochaines années.

Après de nombreux aller retour (par téléphone), nous sommes arrivés à un montant global estimé jusqu'en 2025 de **1 367 492€**.

Cette vision à long terme n'est pas dans les habitudes des bailleurs, aussi nous a-t-il été conseillé de phaser ce programme en 3 périodes de 3 ans chacune.

Le budget prévisionnel pour la première phase de 2016 à 2019 est finalement de **364 916€**.

Parmi les actions prévues on citera :

- ✓ Appui à la structuration de la maîtrise d'ouvrage communale pour l'exercice de ses compétences en matière d'accès public à l'eau et à l'assainissement
- ✓ Renforcement des capacités locales de gestion des ouvrages publics (contribution à l'émergence d'une gestion intégrée des ressources en eau)
- ✓ Création du comité communal de gestion de l'eau et de l'assainissement (CCEAU)
- ✓ Mise en place et formation de 14 associations d'usagers de l'eau.
- ✓ Mise en place d'une filière de maintenance des ouvrages hydrauliques
- ✓ Réaliser 5 Blocs de latrines publiques ou institutionnelles à 3 fosses et mise en place d'un dispositif de gestion
- ✓ Réaliser 50 puisards domestiques et dispositif de récupération des eaux usées pour le compostage
- ✓ Réhabilitation de 5 puits avec pompe à motricité humaine et réalisation de 5 autres forages
- ✓ Amélioration de l'accès à l'assainissement dans les écoles publiques et dans les familles
- ✓ Réalisation de campagne de sensibilisation et promotion sur l'hygiène et l'assainissement (théâtre, radio)
- ✓ Création d'un jardin pilote dédié aux pratiques agro écologiques visant à préserver la ressource en eau
- ✓ Promotion de techniques agro-écologique pour la préservation des sols, de l'eau et des écosystèmes locaux
- ✓ Formation de 20 maraîchères animatrices pour diffuser ces nouvelles techniques visant à économiser l'eau
- ✓ Amélioration de l'accès à une nourriture suffisamment diversifiée en particulier en période de soudure
- ✓ Développement d'activités génératrices de revenu notamment pour les personnes les plus vulnérables
- ✓ Promotion du projet sur le territoire du Pays Viganais

Le temps de la recherche de financement :

En fin 2015 grâce à la mobilisation des membres du comité de pilotage et du service administratif de la mairie, et aux conseils du pS/Eau, le document de projet est enfin finalisé.

Il est présenté le 18 décembre au Conseil Municipal du Vigan qui vote à l'unanimité la décision de recherche de cofinancement pour le montant total de **364 916€**.

Agence de l'eau	249 946€	68%
Ministère des affaires étrangères	85 000€	24%
Conseil Général	6 270€	1,8%
Mairie du Vigan	18 800€	5,4%
Mairie de Pel Maoudé	4 900€	0,8%
TOTAL HT	364 916€	100%

Vient ensuite le temps nécessaire pour faire rentrer ce document dans les cadres et formats des bailleurs potentiels... Notre travail continu sur toute une année, notre enthousiasme et notre persévérance ont fait le reste.

Entre temps nous avons aussi réalisé plusieurs actions concrètes grâce en grande partie au premier versement du Ministère des Affaires Etrangères:

- ✓ Compte tenu de la situation actuelle au Mali, et ne pouvant plus nous rendre sur place, nous dotons la mairie de Pel-Maoudé de moyens de communication fiables (électrification et connexion internet) afin de pouvoir échanger des documents, faire des réunions par Skype ainsi que des téléconférences.
- ✓ Le positionnement sur Google Earth de toutes les infrastructures visitées lors de l'étude de faisabilité. Cet outil permet à nos deux communes de connaître par un simple « clic » l'état en temps réel de chaque infrastructure (puits, forage, adduction d'eau, latrine). Il sera réactualisé au fur et à mesure de l'avancée du projet et accompagné de cartes papiers que nous mettrons dans les 2 mairies et dans tous les villages de la commune de Pel Maoudé.

Les financements obtenus :

Nous ne sommes pas des experts, mais portés par l'espoir soulevé et persuadés que l'eau est un fabuleux outil de développement qu'il faut savoir partager, nous avons su convaincre.

Le Ministère des Affaires Etrangères nous a octroyé les **85000€** pour lesquels nous les avons sollicités.

Quant à l'Agence de l'Eau RMC, déclencheur de toute cette aventure, elle a souhaité prendre une part importante dans l'appui et le financement de ce projet : en juin dernier 2016 elle a donc décidé de nous accorder **183 000€** pour les 3 ans à venir.

Agence de l'eau	182 933€	Acquis en juin 2016
Ministère des Affaires Etrangères	85 000€	Acquis en avril 2016
Mairie du Vigan	18 800€	En cours
Mairie de Pel Maoudé	4 900€	En cours
Autres	73 283€	En attente
TOTAL HT	364 916€	

Outre la participation des 2 communes, il ne nous reste à trouver encore 73 000€ pour compléter notre plan de financement.

Une aventure humaine et un engagement citoyen

La situation politique au Mali, nous empêche d'aller à Pel. Cependant il est de notre devoir de concrétiser ce projet pour éviter le pire dans ces zones délaissées par la plupart des bailleurs de fonds et des ONG (Organisations non Gouvernementales).

Pour avancer, il nous avons dû innover :

- En février 2017, les élus de Pel Maoudé nous ont rejoints à Bamako pour la signature de la convention avec CARITAS MOPTI, une ONG locale expérimentée pour nous assister dans l'exécution du programme.

Et c'est parti !!...

Après le lancement officiel du projet en aout 2017 en présence de préfet de Koro, et le recrutement Technicien Communal Eau et Assainissement (TCEA), les choses vont bon train :

- Formation des membres du Comité Communal de l'eau et l'assainissement
- Formation et équipement de 19 maçons pour les puits et les latrines.
- Equipement des maraîchers (matériel et semences)
- Démarrage de construction des 4 puits et de l'adduction d'eau qui devraient couvrir les besoins en eau de 5000 personnes. Celles-ci ont d'ailleurs contribuées financièrement à ces constructions en mobilisant 450/puits et 1500€ pour l'adduction d'eau : c'est une exigence de la loi Malienne et une preuve concrète de leur volonté d'être acteurs de leur propre développement.

Au programme encore pour 2018 :

- Création du jardin pédagogique.
- Aménagement des aires autour de 11 puits (abreuvement, assainissement)
- Construction de 3 blocs de latrines publiques et de 100 privées ainsi que de puisards.
- Formations à l'hygiène et aux pratiques agro écologiques

On poursuit et on échange :

Au Vigan vient le temps du partage pour mieux connaître le projet et créer des échanges interculturels entre nos deux territoires ; car c'est aussi cela la richesse de ce projet

Conclusion :

Concrétiser ce projet est un vrai défi : nous sommes une des plus petites communes de France à avoir osé nous lancer dans une telle aventure.

La loi Oudin-Santini nous permet de relever ce défi : c'est un fabuleux outil de développement tant pour nos communes que pour celles du Sud.

D'ailleurs la commune de Pel souhaite, à terme, être une commune exemplaire en matière de gestion globale de sa ressource en eau ; à travers ce projet de Coopération Décentralisée elle souhaite encourager d'autres communes voisines à suivre cette dynamique pour un meilleur bien-être des populations de la zone.

Il faut savoir que les Dogons sont profondément attachés à leur terre, et rares sont ceux qui quittent leur pays ; améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement se révèle un outil de développement économique et social, en libérant du temps, en améliorant les conditions de santé et en facilitant l'accès à l'éducation.

Depuis 2012, nous sommes conscients de l'immense espoir que nos différents échanges ont fait naître non seulement à Pel Maoudé mais aussi chez nous au Vigan.

C'est un projet ambitieux qui va bien au-delà de ce que nous avons imaginé au commencement.

Nous souhaitons que cette Coopération décentralisée soit une coopération de proximité à la fois professionnelle et humaine qui permettra :

- d'apporter aux populations les plus démunies ce dont elles ont le plus besoin : l'accès durable à une eau potable avec un assainissement de qualité ;
- de donner la perspective d'un progrès grâce à l'introduction de pratiques agricoles agro écologiques, respectueuses de la ressource en eau ;
- de fournir l'opportunité de renforcer les liens sociaux dans notre commune multiculturelle du Vigan en organisant des débats sur les thèmes de l'eau, en créant des rencontres autour de la diversité des cultures du monde, etc.

Malheureusement la situation politique au Mali nous empêche d'aller « normalement » à Pel Maoudé pour l'instant, mais nous sommes convaincus qu'une crise est rarement définitive et nous pensons qu'il est de notre devoir de nous servir de la Coopération Décentralisée pour partager nos idéaux de solidarité vis-à-vis de cette grande commune de Pel Maoudé peuplée de plus de 18 000 habitants.

Aujourd'hui, plus que jamais, face à l'actualité et à la désaffection de nombreuses ONG et partenaires de terrain, nous devons montrer l'exemple en concrétisant ce projet pour éviter le pire. L'enjeu est crucial : il s'agit d'être au côté d'élus Maliens dont la volonté est de créer les meilleures conditions de bien-être matériel et moral pour éviter l'exode massif de sa population ou la dérive vers des extrêmes politiques ou religieux.

Depuis plusieurs années des liens de confiance et de respect mutuels se sont tissés entre nos deux communes et c'est avec énormément de reconnaissance que nous accueillons les financements qui nous permettent de concrétiser ce projet. Nous comptons sur l'ensemble des institutions et la multitude d'acteurs dédiés aux projets de Coopération Décentralisée pour qu'ils continuent à nous accompagner sur la mise en œuvre de ce programme essentiel au développement des citoyens du monde que nous sommes.

La coopération décentralisée est un fabuleux outil de développement tant pour nos communes que pour celles du sud : c'est du « gagnant gagnant » !



« Un seul homme peut construire par terre le toit d'un grenier, mais il faut être à plusieurs pour le monter en haut. »